© Drogues Info Service - 4 juillet 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

## Ma soeur et moi suspectons que notre frere est devenu addict

Par Profil supprimé Postée le 09/08/2013 17:08

Au debut mon frere prenait les cigarettes de ma soeur pour soit disant les jetees, mais il n'y a pas longtemps il a avoue a ma soeur qu'enfaite il les consommait. Un peu de temps apres il en etait accro.

Apres, mon frere en parlant avec ma soeur , lui a dit, qu'enfaite les soirees qu'il faisait avec ses potes chez lui et chez les autres, etaient enfaite des soirees drogue, alcool, cigarettes.. Et seulement peu apres ma soeur l'a surpris entrain de se shooter avec un medicament contre l'artride, en disant que c'est comme un calment et tres efficace!

J'ai fait de ma mission, tenant beaucoup a mon frere comme a toute ma famille, de verifier ce que m'a soeur a dit pendant les vacances qu'on va passer a la plage. S'il vous plait, tenant compte que je suis mineure, donnez moi des idees pour comment verifier ce fait desastrueux, et si malheureusement c'est la realite, que faire. Je vous en prie, je suis desesperee qu'il lui arrive quelque chose de mal, ou qu'il fasse une overdose, s'il vous plait, aidez moi!

## Mise en ligne le 12/08/2013

Bonjour,

Le fait d'être mineure n'empêche en rien le fait que puissiez vous adresser à votre frère concernant les inquiétudes que vous avez à son sujet. Vous pouvez lui faire part des éléments dont vous disposez, lui expliquer vos craintes, lui donner l'occasion de vous en dire d'avantage s'il le souhaite.

Il semble que le peu d'éléments que vous nous présentez laisse la porte ouverte à tous les scénarios. En effet, il n'est possible de mesurer l'éventuelle dangerosité de consommations qu'en disposant d'informations plus concrètes sur les produits, la manière dont ils sont utilisés, leurs associations... Par exemple, et pour revenir à l'une de vos inquiétudes, toutes les drogues n'exposent pas à un risque d'overdose.

Vous nous dites que votre frère se serait déjà un peu confié à votre soeur, que celle ci l'aurait déjà surpris en train de consommer, peut-être l'une et l'autre pourriez-vous vous tourner vers vos parents, ou un adulte "référent" proche de vous, auquel vous avez confiance pour lui dire vos inquiétudes.

Si votre frère s'installe dans des consommations problématiques, des conduites à risques, au-delà de l'aide et du soutien que pourra lui apporter la famille, il aura la possibilité de se rendre dans des consultations spécialisées où des professionnels pourront l'accompagner dans une démarche de réflexion autour de ses habitudes de consommations, de leurs raisons, en vue d'y mettre un terme.

Vous même, ainsi que l'ensemble de votre famille, avez la possibilté de nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h) pour discuter plus précisément de la situation de votre frère. Nous pourrons alors peut-être prendre d'avantage la mesure de ce qui se passe pour lui et au besoin vous orienter vers des lieux de consultations adaptées.

Cordialement.		